



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 26 juillet 2022

Tensions au service d'urgence du Centre hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande: mise en œuvre de plusieurs mesures pour garantir la qualité et la sécurité des prises en charge des patients

Dans un contexte de difficultés de recrutement paramédical, le service d'urgences du Centre hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande traverse actuellement une période particulièrement délicate.

Les tensions de recrutement en personnel paramédical (infirmières) au service d'urgences du Centre hospitalier de Sainte-Foy-La-Grande sont telles que les leviers utilisés habituellement, tels que l'intérim et la réorganisation interne des services, ne suffisent pas à soulager les équipes en place. **Afin de poursuivre la prise en charge de tous les patients dans les conditions optimales de qualité et de sécurité, l'établissement, en lien avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a pris la décision de réorganiser le service d'urgence du CH de Sainte-Foy-La-Grande pour les nuits du 1, 2, 3, 4 et 5 août entre 18h30 et 8h30. Ainsi, Le service des urgences de Ste-Foy-La-Grande restera bien sûr accessible en journée mais, entre 18h30 et 8h30, les usagers du pays foyen seront invités à contacter le Centre 15 qui les orientera vers la solution de prise en charge la plus adaptée. Un interphone en lien direct avec le Centre 15 est par ailleurs à disposition à l'entrée du service pour les personnes qui n'auraient pas eu l'information et qui se présenteraient spontanément à l'entrée du service sur ces créneaux horaires.**

Un travail sur les parcours de soins des patients et leur orientation lorsqu'ils doivent être hospitalisés a été mené avec l'appui des établissements de Bergerac, Libourne, Marmande et Langon. L'ARS remercie l'ensemble des professionnels de santé pour leur engagement.

Le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) du centre hospitalier de Sainte-Foy-La-Grande sera opérationnel durant toute la période et assurera les transferts requis.

| Urgences sous tension : faites le 15

Les urgences ont vocation à prendre en charge les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate. Il est important de rappeler à tous qu'avant de se rendre aux urgences, il est préférable de contacter le 15.



En journée, sauf en cas d'urgence, je contacte mon médecin

Il faut rappeler le rôle pivot du médecin traitant dans le parcours de soins coordonné du patient. En journée, les patients doivent contacter, en priorité, leur médecin traitant (sauf en cas d'urgence vitale), afin de ne pas saturer les services d'urgences.

La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, j'appelle le 15

La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, les patients sont invités à contacter le 15 avant d'aller aux urgences. L'appel préalable au 15 permet, grâce à la régulation assurée par des médecins libéraux et hospitaliers, de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge. Ainsi, en fonction de l'analyse de la situation, le patient pourra :

- Bénéficier de conseils médicaux au téléphone ;
- Ou être orienté vers le médecin de garde ;
- Ou être dirigé vers les urgences de l'hôpital ou de la clinique ;
- Ou faire l'objet de l'envoi d'une équipe médicale sur place.

Face à l'urgence, ayons les bons réflexes

L'application de ces grands principes est de nature à garantir une bonne orientation des patients et à contribuer ainsi à désengorger les services d'urgences, en limitant le nombre de patients se présentant spontanément dans ces services pour des motifs qui ne relèvent pas de l'aide médicale urgente.

Contact presse
Centre hospitalier de Libourne

Ludovic POREDOS
Chargé de communication
Direction de la communication

: 05.57.55.35.95

Ludovic.poredos@ch-libourne.fr

ARS Nouvelle-Aquitaine
Marie-Claude Savoye
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr